

CENTRE DE LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ
ET L'INJUSTICE AU RWANDA (CLIIR)

Boulevard Léopold II, n°227

1080 BRUXELLES

Tél/Fax : 32.81.60.11.13

GSM: 32.476.70.15.69

Mail : cliir2004@yahoo.fr

Bruxelles, le 12 septembre 2008

**Mémoire adressé le 12 septembre 2008 aux responsables de la RTBF
pour protester contre la campagne de délation et d'étouffement de la vérité.**

Le Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda (CLIIR)* et d'autres associations membres la Société Civile Rwandaise (SOCIRWA) en Belgique ont organisé une manifestation pacifique devant la RTBF ce **Vendredi 12 septembre 2008 de 12 à 13h pour protester contre le reportage** réalisé en Belgique et au Rwanda par Madame Marianne Klaric et diffusé sur la RTBF le mercredi 3 septembre 2008 à 20h20 sous le titre « *Les génocidaires sont parmi nous* ». A part les fautes professionnelles et déontologiques qui transparaissent à travers ce reportage, il véhicule une campagne de délation inacceptable telle qu'elle est pratiquée au Rwanda sous le régime du Front Patriotique Rwandais (FPR).

Ce reportage démontre encore une fois la volonté des médias contrôlés et orientés par les grandes puissances prédatrices des richesses naturelles de l'Afrique des Grands Lacs et qui continuent leur campagne d'étouffement de la vérité sur le génocide rwandais et la tragédie congolaise. Ce gigantesque génocide a emporté des millions de Hutus, de Tutsis, de Twa et des populations autochtones congolaises massacrés au Rwanda et en République Démocratique du Congo (RDC). Le bilan des victimes de cette immense tragédie est estimé à plus de 5.000.000 de morts. En plus de ces morts, cette région a enregistré l'assassinat de Quatre chefs d'Etat (2 présidents hutus du Burundi : Melchior Ndadaye et Cyprien Ntaryamira ; le président hutu du Rwanda, Juvénal Habyarimana, assassiné le 6 avril 1994 et dont la mort a déclenché le génocide rwandais ainsi que l'assassinat du président congolais, Laurent Désiré Kabila tué le 16 janvier 2001). Ces assassinats de chefs d'Etat sont restés impunis jusqu'à ce jour. Les neuf mandats d'arrêt émis en novembre 2006 par le juge antiterroriste français, Jean Louis Bruguière contre les commanditaires de l'attentat terroriste aérien du 6 avril 1994 n'ont pas toujours été exécutés.

Ces crimes restés impunis démontrent encore une fois que les planificateurs et bénéficiaires du génocide rwandais et de la tragédie de l'Afrique des grands lacs se sont donnés les moyens de s'assurer l'impunité car ils sont protégés par les grandes puissances dont ils assurent les intérêts géostratégiques dans cette région de l'Afrique centrale. Ces grandes puissances sont dominées par les pays anglo-saxons à savoir la Grande Bretagne et les USA.

Le reportage de la RTBF s'inscrit dans la campagne d'étouffement de la vérité pour évacuer les responsabilités de ces pays anglo-saxons alliés à la Belgique qui a aussi des intérêts à sauvegarder notamment en République Démocratique du Congo.

Pourtant la vérité sur le génocide rwandais commence tout doucement à se frayer un tout petit chemin. Les responsabilités des pays anglo-saxons sont établies dans le Mémoire que la fédération de trois partis politiques dénommée Partenariat INTWARI a transmis aux Nations Unies en février 2008. Ce mémoire de 82 pages et que tous les intéressés peuvent le lire

ici : <http://www.intwari.org/pages/memorandum.pdf> Les auteurs de ce mémorandum sont en majorité des rescapés tutsis qui ont réussi à obtenir des documents ultra-secrets qui ont été subtilisés dans les services secrets ougandais. D'après ces documents ce ne sont pas ni des Hutus, ni des Tutsis qui ont décidé d'envahir l'ex-Zaïre (actuel RDC) pour s'approprier les richesses naturelles de ce pays. Ce sont les actuelles grandes puissances qui parrainent le régime du FPR (Front Patriotique Rwandais) qui tient en otage le peuple rwandais (toutes ethnies confondues). Or cette vérité ne passera jamais à la RTBF qui est un média contrôlé par les responsables politiques belges qui ont des intérêts économiques en RDC également.

Ce mémorandum sur la responsabilité des anglo-saxons a été envoyé à plusieurs reprises à Madame Marianne KLARIC pour lui ouvrir les yeux et l'empêcher de tomber sous le charme des manipulateurs proches du régime rwandais qui continuent d'étouffer la vérité sur le génocide rwandais et la tragédie de l'Afrique des Grands Lacs. Voici un extrait de ce mémo au chapitre 9, page 41 :

« Enquête tronquée sur le génocide rwandais »

Sous l'étroite surveillance américaine notamment, l'enquête sur le génocide rwandais se limitera à un seul belligérant et donc aux effets dont les causes doivent être recherchées du côté de l'autre belligérant en l'occurrence le FPR, lui-même agissant avec la bénédiction du véritable agresseur à savoir l'Ouganda de Museveni. L'enquête a été détournée pour permettre au FPR d'exécuter impunément l'extermination des Hutu dont la planification ne fait désormais aucun doute. Bien que sous des formes encore plus sournoises, ce génocide continue sous nos yeux et a toutes les chances de se poursuivre encore longtemps tant que le FPR et ses alliés ne seront pas amenés à faire face à leurs lourdes responsabilités. Ce détournement d'enquête se poursuit à travers des procès politiques qui consistent souvent à pousser des accusés à faire des aveux en échange d'une hypothétique libération dans la mesure où celle-ci est loin de leur garantir une sécurité durable. Ceux qui n'ont rien à se reprocher et qui, de ce fait, se refusent à des aveux assistés, continuent de croupir en prison malgré le vide scandaleux de leur dossier ou carrément l'inexistence de celui-ci. Par de telles pratiques, le FPR et ses protecteurs entendent mentir par omission en prétendant que les Hutu avaient soigneusement planifié le génocide des Tutsi. Nous croyons, pour notre part, avoir largement prouvé que le génocide des Tutsi du Rwanda s'inscrit bien dans un plan criminel plus global. Un plan fomenté et co-exécuté par ceux-là mêmes qui, manifestement, tentent toujours de couvrir et/ou de minimiser leurs propres forfaits ».

1) Campagne de délation du régime FPR relayée en Belgique

Certes, personne ne peut nier la présence de certaines personnes qui seraient impliquées dans les crimes de génocide, des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre commis au Rwanda et en RDC. Mais ce n'est pas à la justice rwandaise de les désigner. Tout comme les autres institutions officielles de l'Etat Rwandais, la magistrature rwandaise est contrôlée et paralysée par un noyau de chefs militaires et politiques du FPR. Certains de ces chefs font l'objet de 40 mandats d'arrêts lancés par la justice espagnole le 6 février 2008 et de 9 autres mandats d'arrêt lancés par le juge antiterroriste français, Jean Louis Bruguière, le 21/11/2006. Ce n'est pas le rôle de la RTBF de relayer « **la campagne de délation telle qu'elle est institutionnalisée** » au Rwanda par le régime FPR qui a intérêt à étouffer la vérité (Voir les extraits du témoignage de l'ancien Ministre de la Justice du régime FPR, M. Faustin Ntezilyayo, publié dans la revue Dialogue n°213 de novembre-décembre 1999 dans son article « **Enlèvement du système judiciaire et dérive des droits humains au Rwanda** ». Il décrit la délation qui gangrène la justice rwandaise comme suit : « *En effet, avec l'arrivée au pouvoir du régime en place à Kigali, en juillet 1994, plusieurs personnes ont été arrêtées sur*

simple dénonciation par des autorités militaires et administratives (ne possédant aucune qualité légale en matière d'arrestation et de détention provisoire) et accusées de participation au génocide et autres crimes commis en 1994. Aucune instance judiciaire n'existait alors.

Dans cette confusion générale, **la délation a pris le dessus et plusieurs personnes ont été jetées en prison par des gens voulant les évincer des postes qu'elles occupaient dans l'administration publique ou dans la société civile ou pour s'arroger leurs propriétés ou poussées par la vengeance ou des règlements de compte. Le pouvoir militaro-politique en a profité aussi pour incarcérer les personnes qu'il considérait comme opposants politiques ».**

..... Un autre exemple de la violation du principe de la présomption d'innocence est illustré par des dispositions prévoyant **la confection, avant jugement, de la liste des personnes rangées dans la première catégorie des personnes poursuivies pour crime de génocide et d'autres crimes contre l'humanité commis au Rwanda. ... Force est de constater toutefois que la confection de cette liste a plus servi à un agenda politique d'éliminer les personnalités de l'ancien régime considérées comme opposants politiques ou d'autres personnes ayant une certaine influence au sein de la société civile qu'à l'avancement des poursuites en permettant d'identifier les vrais responsables du drame rwandais.**

La conséquence de ces lois injustes a été le maintien en détention des personnes qui, pour la plupart, viennent de passer plus de cinq ans en prison sans qu'aucune charge ne soit portée contre elles.....

De fait, les différentes tentatives de faire la lumière sur ces dossiers ont échoué, tant les autorités militaires et administratives qui ont procédé à ces arrestations et détentions, **actionnant la branche extrémiste du mouvement des rescapés, ont bloqué toutes les mesures visant à libérer les personnes contre qui ne pesait aucune charge.....** Ainsi certaines personnes libérées suite au non-lieu décidé par les magistrats de Parquet, ont été par la suite victimes de meurtres et d'assassinats, emportant souvent aussi un grand nombre des membres de leur famille.....

.....Une illustration en est donnée par la pratique des magistrats du Parquet de mener des enquêtes seulement à charge du prévenu, sans possibilité de confrontation entre le prévenu et le témoin. Il en est de même des représailles à l'égard des avocats de la défense qui ont abandonné l'assistance des personnes accusées suite à l'enlèvement et à la disparition d'un de leurs collègues ». **Rappel**: L'avocat Innocent MURENGEZI fut porté disparu en février 1997 quelques jours seulement avant l'assassinat du Président du Conseil d'Etat, Monsieur Vincent NKEZABAGANWA, mitraillé chez lui le 14 février 1997 vers 19h et achevé à la baïonnette par des militaires APR qui se sont proposés pour le conduire au Centre Hospitalier de Kigali (CHK) où sa femme le retrouva tout nu et le ventre ouvert à la morgue une demi heure plus tard. Les habits et les militaires sont restés introuvables ! Aucun médecin n'avait vu le cadavre.

Cette extrait sur la délation institutionnalisée au Rwanda depuis plus de 14 ans, démontre à suffisance la campagne menée par la justice rwandaise via la RTBF contre les présumés génocidaires en Belgique. Notre Centre estime que cette campagne, qui touche au moins trois personnalités, est de nature politique et qu'elle n'a rien à voir avec une quelconque soif de justice. Ni de la part des accusateurs en Belgique ou de la part des magistrats rwandais. Il s'agit de Messieurs Nsanzurwimo Joseph, Rwabukumba Séraphin et Shingiro Mbonyumutwa. Le nommé « Camarade » est un inconnu pour nous.

Le pasteur Nsanzurwimo Joseph est un pasteur de la Communauté Evangélique de Philadelphie qui compte autour de 300 fidèles (toutes ethnies confondues) à Bruxelles. Son succès de réunir les trois groupes ethniques dans sa Communauté gêne la politique de discrimination imposée au Rwanda et à l'étranger.

Monsieur Rwabukumba Séraphin est le beau frère de l'ancien président hutu assassiné le 6 avril 1994, le général Juvénal Habyarimana. Il a été évacué et a quitté le Rwanda avec les autres membres de la famille présidentielle après l'assassinat de son beau frère.

Monsieur Shingiro Mbonyumutwa est le fils du premier président intérimaire de la République Rwandaise, Dominique Mbonyumutwa. Son père est détesté par le régime FPR qui diabolise son fils comme un opposant politique à abattre.

Lorsque Madame Klaric fustige, dans son reportage, l'inertie de la justice belge face à la présence de génocidaires parmi nous, elle omet d'expliquer comment fonctionne la magistrature rwandaise (purifiée de ses anciens magistrats honnêtes et courageux) et dont **les nouveaux magistrats sont nommés et choisis selon leur degré de soumission** vis-à-vis des chefs militaires et politiques du FPR. Considérant la nécessité de sauvegarder la crédibilité de la justice belge, nous ne cesserons jamais de faire le constat suivant qui prévaut depuis 14 ans:

- 1) Tant que la justice belge sera soumise au diktat du pouvoir actuel rwandais, elle ne pourra jamais organiser en Belgique des procès équitables dans les dossiers liés au génocide rwandais ;
- 2) Tant que les juridictions belges laisseront défiler de nombreux « syndicats de délateurs » manipulés par les extrémistes tutsis au pouvoir à Kigali et leur prêteront une oreille plus qu'attentive en faisant fi même de leurs contradictions, elles ne pourront jamais rendre une justice équitable digne d'un Etat de droit;
- 3) Tant que les investigations des juges d'instruction et des enquêteurs belges seront supervisées par les magistrats rwandais contrôlés par le régime de Kigali, elles seront toujours entachées de mensonges et de fausses accusations qui ne pourront qu'aboutir à des procès inéquitables que l'Histoire condamnera tôt ou tard ;
- 4) La dépendance de la justice belge au pouvoir de Kigali ne peut être que préjudiciable à son image et elle devrait suspendre toutes les enquêtes liées au génocide rwandais jusqu'au jour où la magistrature rwandaise se sera libérée de l'étai du « *pouvoir occulte* » des chefs politico-militaires du FPR, impliqués eux-mêmes dans les crimes de génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.
- 5) Nous regrettons de constater que les différents procès sur le génocide rwandais organisés par la Belgique sont plus politiques que judiciaires et n'honorent pas la justice de ce pays qui a des liens historiques avec le Rwanda.

En regardant le reportage que Madame KLARIC a réalisé en Belgique et au Rwanda sous le haut patronage de quelques rescapés Tutsis du génocide rwandais et des agents de la DMI, nous ne pouvons nous empêcher de constater que le journaliste Jean Sévillia a et aura toujours raison : Dans son livre intitulé « **Historiquement correct : Pour en finir avec le passé unique** » et édité en 2003 chez Perrin, le journaliste et critique littéraire, Jean Sévillia, expose les événements en les replaçant dans leur contexte et rappelle des faits oubliés ou dissimulés qui bousculent les schémas préétablis et les jugements préconçus pour affirmer que « *...en histoire, le mal n'est pas toujours où l'on dit, le bien n'est pas toujours où l'on croit... A l'école, à la télévision ou au café du commerce, l'historiquement correct règne en maître, proposant une histoire falsifiée, tronquée, manipulée...* »

Nous comptons sur la perspicacité des responsables de la RTBF pour éviter que ce média public ne sombre dans une campagne de « *délation institutionnalisée* » telle qu'elle est pratiquée dans les médias publics et privés du Rwanda. Il y a lieu de réparer les dégâts causés par le reportage de Madame Klaric par un autre reportage avec d'autres intervenants qui maîtrisent les stratégies de désinformation du régime rwandais. **Le cas du père belge Guy THEUNIS**, arrêté arbitrairement le mardi 6 septembre 2005 à l'aéroport de Kigali, aurait dû

inciter Mme Klaric à plus de prudence dans la cueillette des témoignages auprès des détenus terrorisés et contraints de « *marchander leurs aveux* » contre la vie sauve. Rappelons que le père Guy THEUNIS a affronté 10 témoins à charge contre le seul témoin à décharge, à savoir Madame Alison Desforges de Human Rights Watch. Le Gacaca a placé le père belge dans la première catégorie des planificateurs du génocide, alors qu'il est connu comme un véritable défenseur des droits humains. Pourquoi la RTBF l'a oublié dans son reportage ?

2) Quant aux menaces contre les rescapés tutsis en Belgique, nous reprenons la réaction suivante :

La réaction de Monsieur Déogratias Mushayidi, rescapé tutsi, aux articles sur le génocide rwandais publiés dans Le Soir du samedi 5 et dimanche 6/4/2008 et signés Hugues Dorzée. Cette réaction contredit les mensonges sur les prétendues menaces dont seraient victimes les rescapés tutsis en Belgique. Ces mensonges publiés dans le Soir sont repris également dans le reportage de la RTBF.

Voici un extrait de cette réaction signée et datée du 8 avril 2008 :

« Cher Monsieur Hugues Dorzée, Je m'appelle Déogratias Mushayidi, rwandais, tutsi et réfugié politique en Belgique depuis 8 ans. Opposant politique au régime du général Paul Kagame, je suis le Secrétaire général et Porte-parole du Partenariat- Intwari, une plateforme de l'opposition dirigée par le Général Emmanuel Habyarimana, rwandais, hutu, ex-Ministre de la Défense dans le gouvernement du FPR et réfugié politique en Suisse depuis 2003. Notre organisation compte dans ses rangs d'autres personnalités Hutu et Tutsi décidés à œuvrer de concert pour contribuer de toutes leurs forces à la réconciliation au Rwanda, une réconciliation inconcevable en pleine dictature militaire.

Ayant lu vos articles dans le Soir du week end passé où vous traitez du génocide de 1994, j'ai été, comme beaucoup de mes compatriotes, choqué et révolté par le ton plutôt simpliste et manifestement partial s'agissant particulièrement des relations entre Hutu et Tutsi en Belgique.

Certes il y a encore de la méfiance entre les deux camps. Mais encore faut-il reconnaître que rien n'est aussi complexe dans chacun de ces camps eux-mêmes traversés par diverses contradictions. Sincèrement, votre façon de présenter les choses comme si on avait affaire à un simple duel hutu-tutsi tient plus de la caricature que de la réalité.

Car, en vérité, il n'y a pas le feu entre Hutu et Tutsi à Bruxelles. Les Tutsi n'ont aucun problème à fréquenter des cafés tenus par des Tutsi et inversement. Des faits précis pourraient vous le confirmer si vous daigniez faire une petite ballade dans ces cafés où vous serez alors surpris de trouver des Tutsi parmi le personnel d'un café tenu par un Hutu ou inversement. Ici vous rencontrerez des jeunes Hutu en compagnie de leurs copines Tutsi et vous serez édifié. Là, vous surprendrez, en pleine conversation certes animée mais non moins amicale, des Hutu et des Tutsi réunis autour d'un verre ou d'un plat appelé "igisafuriya" , « ikidari » ou des brochettes de chèvre et/ou de boeuf.

Non franchement, à Bruxelles, les Hutu ne posent aucun problème aux Tutsi, ni dans le métro ni dans la rue comme vos interlocuteurs, pour des raisons politiciennes, semblent avoir réussi à vous le faire croire. Ces Hutu poseraient-ils un problème au régime de Kigali? Sans doute. Mais on ne devrait pas mettre un signe d'égalité entre les Tutsi et le FPR. Ce n'est pas un journal comme Le Soir qui pourrait l'ignorer.

Par ailleurs, qui sont ces Tutsi qui se plaignent? Comment sont-ils arrivés en Belgique? Pourquoi certains d'entre eux fuiraient-ils leur "sauveur" pour se retrouver nez à nez avec

leurs "bourreaux"? Attention, je ne prétends pas qu'il n'y aurait pas d'extrémistes Hutu dans ce pays. Il y en a et j'en ai personnellement rencontré. Mais il y a également des extrémistes Tutsi que je connais personnellement et dont, hélas certains comptent parmi vos interlocuteurs.

Pourquoi occulter cette réalité? Pourquoi ne pas écouter des Hutu et des Tutsi décidés à enterrer définitivement la hache de guerre et à jeter les bases d'une véritable réconciliation au Rwanda? Pourquoi ne pas donner la parole à ces jeunes rwandais qui, de plus en plus, s'affranchissent de la tutelle, -il est vrai parfois trop lourde-, de leurs aînés pour tenter d'initier une fraternité nouvelle et porteuse d'un futur prometteur?

Pourquoi ouvrir uniquement les colonnes de votre journal aux relais du discours officiel de Kigali alors que vous pourriez présenter une vue plus équilibrée de la situation en donnant la parole à l'opposition totalement muselée au Rwanda et obligée d'opérer en exil?

J'envoie régulièrement et depuis tant d'années nos communiqués à votre journal qui n'y fait pratiquement jamais la moindre allusion. Pourquoi? Pourquoi un journal de référence tel que Le Soir devrait se plaire à servir de relais à une dictature militaire de plus en plus totalitariste et dirigée par un criminel de guerre qui, tôt ou tard, sera rattrapé par ses écrasantes responsabilités ? Au regard des informations disponibles, est-il encore acceptable que le génocide de 1994 serve de caution aux pratiques antidémocratiques et criminelles du général Paul Kagame ? Pourquoi ne jamais couvrir la moindre initiative (conférence, réunion...) organisée par l'opposition ou la société civile rwandaise ici en Belgique?

Je suis conscient des interférences négatives du débat belgo belge dans le dossier Rwanda ainsi que dans celui relatif aux conflits qui gangrènent l'Afrique des Grands Lacs, ravageant particulièrement l'Est de la République démocratique du Congo. Mais, peut-on, honnêtement, dans ces crises, occulter ou minimiser les complicités parfois déterminantes des puissances occidentales dont la Belgique?

Devrait-on s'abstenir de toute critique à l'égard du général Kagame et du FPR pour ne pas être taxé de «révisionnisme» et/ou de «négationnisme» ?

Je veux bien que les dirigeants de l'association IBUKA dénoncent les « assassins de la mémoire » à propos de l'extermination des Tutsi, mais ils gagneraient, en termes de crédibilité, à faire preuve de cohérence dans leur démarche. Notamment en exigeant que les crimes de masse perpétrés par la rébellion du FPR sur la population hutu mais aussi tutsi au Rwanda depuis 1990 jusqu'en 1994 et en ex-Zaïre lors du démantèlement des camps de réfugiés dans des circonstances dramatiques décrites dans un Mémoire que nous avons récemment transmis aux Nations Unies et que vous pourriez lire ici : <http://www.intwari.org/pages/memorandum.pdf>

Dans l'espoir que vous réserverez une suite appropriée à la présente, je vous prie, cher Monsieur Hugues Dorzée, d'accepter mes sincères salutations.

Déogratias Mushayidi Tel : 0485438177

Le Centre de Lutte contre l'Impunité demande aux dirigeants de la RTBF d'organiser un véritable débat dans lequel seront invités tous les rescapés des massacres commis au Rwanda et en République Démocratique du Congo (RDC), tous les responsables des partis d'opposition en Europe et les représentants du gouvernement rwandais pour ne plus exclure personne dans la recherche des véritables causes du génocide rwandais et de la tragédie des grands lacs.

Pour le Centre, MATATA Joseph, Coordinateur.

